



Perpignan, le 16 avril 2016

## **Communiqué de presse :**

### **LA CGT 66 S'INVITE A UNE INAUGURATION ET INTERPELLE LE DEPUTE-MAIRE D'ARGELES ET LA PRESIDENTE DU CONSEIL REGIONAL SUR LA LOI TRAVAIL**

Une demande de rendez-vous avait été adressée par l'Union départementale de la CGT des Pyrénées-Orientales le 5 avril aux parlementaires du département au sujet de la loi El Khomry. Demande restée sans réponse, exceptée par la Présidente du Conseil départemental, sénatrice, qui a reçu une délégation inter-syndicale le 14 avril.

Une délégation de la CGT 66 s'est donc invitée à l'inauguration des nouveaux locaux de la Communauté de communes Albères-Côte Vermeille ce samedi matin à 11h afin de forcer la rencontre avec nos élus de la République, visiblement peu disposés à échanger sur la loi travail.

Ségolène NEUVILLE, secrétaire d'État en charge des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, interpellée dans sa voiture à son arrivée n'a pu que déclarer laconiquement sa solidarité avec le gouvernement dont elle est membre.

Après des tractations avec les cabinets des deux députés présents, Carole DELGA, députée de Haute-Garonne et Présidente de la Région, et Pierre AYLAGAS, député des Pyrénées-Orientales, ont accepté une rencontre. Pas dans une salle, mais à l'extérieur des bâtiments, derrière les barrières de sécurité au fond du parking.

La délégation CGT 66 a regretté cet accueil peu respectueux ni propice à un réel échange. Un rappel des luttes ayant permis le vote de lois sociales a été fait. Les syndicats, réunis en intersyndicale, les lycéens et étudiants, les citoyens dans la rue ne veulent pas de cette loi travail qui place l'entreprise avant les intérêts et droits des salariés.

Carole DELGA a reconnu que cette loi devait être retravaillée, qu'elle n'était pas favorable au projet actuel qui devait être amélioré en faveur des salariés. Et indique que plus de 1500 amendements ont été déposés en ce sens et seront discutés.

La CGT 66 rappelle qu'elle ne veut pas une modification de la loi, mais son retrait, que la philosophie de cette loi est la primauté de l'entreprise et l'inversion des normes puisque des conventions d'entreprise pourront prévaloir sur les accords de branche et le code du travail. Par ailleurs, il n'existe pas de comité d'entreprise partout, notamment dans les TPE, et des millions de salariés seront isolés.

Pierre AYLAGAS soutient qu'une modification du Code du travail était nécessaire, notamment pour réduire le chômage. Rappel lui est fait que toutes les lois votées depuis des années visant à augmenter l'emploi n'ont fait que le diminuer. Et que la CGT a également des propositions de modifications du code du travail, mais progressistes.

L'UD 66 invite alors Pierre AYLAGAS à assister et participer au débat sur la loi travail organisé mardi 19 avril à 18h30 en intersyndicale salle des Libertés à Perpignan.

L'UD 66 regrette que les élus socialistes locaux sollicités ne soient pas plus sensibles aux arguments en faveur de la justice sociale et de l'emploi et appelle à une large mobilisation le 28 avril pour le retrait de la loi.



**Union Départementale CGT des Pyrénées-Orientales** - [www.lacgt66.fr](http://www.lacgt66.fr)

Bourse du Travail - 46, place Rigaud - 66026 Perpignan Cedex - ☎ 04 68 34 33 71 - [udcgt66@wanadoo.fr](mailto:udcgt66@wanadoo.fr) – CCP Montpellier284-45